



Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 11 décembre 2024

1. Approbation du Président du Collège et du Conseil de zone à l'issue des élections communales d'octobre 2024
2. Proposition conseil de zone - Confirmation du maintien en service après la limite d'âge du comptable spécial à dater du 11/12/2024
3. Proposition conseil de zone - Confirmation de la désignation du secrétaire de zone à dater du 11/12/2024

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone f.f.,



Yves DELFORGE.